



## Plan Maroc Vert La région Guelmim-Esmara

Réalisé par :  
**AZEKRI NOURDINE**

Étudiant chercheur aux politiques publiques

Publié Le 7 Mai 2012

## INTRODUCTION :

L'agriculture au Maroc a été toujours un secteur stratégique pour le développement socio-économique du pays. Depuis, l'indépendance du pays, le secteur agricole a connu de nombreux programmes de développement agricole et rural et de réformes structurelles pour permettre au pays d'assurer sa sécurité alimentaire et de contribuer dans la croissance économique du pays.

Dans ce cadre le Plan Maroc Vert est un programme de développement régional par excellence, qui cherche la mise en valeur de l'ensemble du potentiel agricole territorial et la rupture avec l'image simpliste d'une agriculture duale opposant un secteur moderne à un secteur traditionnel et vivrier.

Pour cela, le Plan Maroc Vert s'articule autour de deux piliers :

- **Le pilier I** : vise le développement accéléré d'une agriculture moderne, compétitive, à haute valeur ajoutée et adaptée aux règles du marché ;
- **Le pilier II** : vise la mise à niveau des acteurs fragiles et la lutte contre la pauvreté rurale à travers l'amélioration du revenu agricole.

Le plan Maroc vert adopte un modèle novateur : l'Agrégation. Ce modèle permet notamment de dépasser les contraintes liées à la fragmentation des structures foncières tout en assurant aux exploitations agrégées l'accès aux techniques modernes de production, l'accès au financement et l'accès au marché.

Il repose sur le déclenchement d'une nouvelle vague d'investissement massif autour de nouveaux acteurs à forte capacité managériale. Il appelle également à la rationalisation des structures de l'industrie et à la mutualisation des moyens autour de groupements d'intérêts économiques privés et de groupements interprofessionnels. Pour cela, « l'Offre Maroc »

consiste en un partenariat Public-Privé « gagnant-gagnant» sur la base de contrats clairement définis.

La déclinaison du Plan Maroc Vert en plans agricoles régionaux, consiste à construire une vision et une offre agricole régionalisées, respectant dans la mesure du possible l'équilibre entre les deux piliers, et permettant d'engager le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et ses partenaires régionaux autour d'objectifs communs, et de mobiliser les fonds régionaux et nationaux, les organismes de crédit, les investisseurs, ainsi que les autres bailleurs de fonds désireux de soutenir le Maroc, dans la mise en œuvre du Plan Maroc Vert.

Cette dynamique vise l'aboutissement à des résultats tangibles et mesurables en termes de consolidation et de mise en place de nouvelles dynamiques de développement agricole dans les territoires.

Le Plan Régional Agricole constitue ainsi une feuille de route pour le développement agricole de la région, soutenue par l'accompagnement de l'administration centrale et des pouvoirs publics en matière de réformes sectorielles et institutionnelles.

Ce travail représente une réflexion sur la nouvelle stratégie agricole au Maroc, qui s'articule autour de questions suivantes :

- Quels sont les objectifs et l'impact attendu par la mise en œuvre de PMV ?
- Quels sont les facteurs clés de réussite de PMV ?
- Quels sont les forces, faiblesses, et les ambitions du PMV dans la région de Guelmim-Esmara ?

Pour répondre ces questions nous proposons de diviser notre travail en deux parties, **la première partie** consiste à traiter la question des objectifs, l'impact, et les facteurs clés de réussite du PMV, et **deuxième partie** sert à présenter le PMV dans la région de Guelmim-Smara.

## Les Objectifs, Piliers & Impact attendu, et clés de réussite du PMV

Après avoir exposé le contexte général du plan Maroc vert, il nous semble très opportun de présenter la nouvelle stratégie agricole au Maroc, qui vient d'être élaboré au moment où les défis national et international, l'obligent à entreprendre des réexamens radicaux pour répondre à une exigence de changement, d'innovation et de réforme pour un scénario de progrès durable.

### 1. Objectifs, pilier et l'impact attendu

#### a) Objectifs et processus

Le plan Maroc vert initié par le ministère de l'agriculture, permet :

- ✓ D'imprimer au secteur agricole une dynamique d'évolution harmonieuse, équilibrée et évolutive qui tient compte de ses spécificités, et les spécificités de chaque région;
- ✓ D'exploiter les marges de progrès et valoriser au mieux les potentialités;
- ✓ De Faire face aux nouveaux enjeux tout en préservant les équilibres sociaux et économiques;
- ✓ D'accompagner la profonde mutation que connaît le système agro-alimentaire mondial<sup>1</sup>.

Le processus d'élaboration de cette stratégie a suivi les étapes suivantes :

1°/ Dresser un état des lieux du secteur agricole à travers l'examen des différentes filières, les différents acteurs par leur environnement, leurs intérêts et stratégies et les domaines transverses qui déterminent le développement des filières à savoir: l'eau, le foncier, les accords de libre échange, les politiques d'appui, etc.

---

<sup>1</sup> - Ministère de l'Agriculture et de la pêche Maritime (Maroc), "Plan Maroc vert : Premières Perspectives de la Stratégie Agricole ", Meknès, Avril 2008.

2°/ Se concerter avec toutes les parties prenantes pour développer une vision stratégique du secteur agricole à l'horizon 2015 tout en tenant compte des critères de développement économiques et sociaux et ce, dans le but d'élever le secteur agricole aux rangs prioritaires de l'économie nationale.

3°/ Elaborer un dispositif de mise en œuvre et de mobilisation qui s'appuie sur :

- ✓ Une proposition d'une feuille de route de mise en œuvre de la stratégie en concertation avec toutes les parties prenantes;
- ✓ Un plan d'action qui clarifie les priorités et les réformes à entreprendre sur la base d'études de faisabilité spécifiques précisant : les échéances, les responsabilités, l'organisation, les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre et les ressources humaines;
- ✓ Une coresponsabilité de l'Etat et des acteurs à travers la mise en œuvre de moyens institutionnels, managériaux et budgétaires adéquats pour assurer la réalisation du potentiel d'impact massif sur la croissance et la lutte contre la pauvreté<sup>2</sup>.

#### b) Piliers

Sur la base du diagnostic du secteur agricole, les grandes lignes du Plan Maroc Vert s'articulent autour de six idées<sup>3</sup>, se rapportant tout d'abord à une conviction claire selon laquelle l'agriculture doit être le principal moteur de croissance de l'économie nationale sur les 10 à 15 prochaines années, avec des impacts marquants en termes de croissance du PIB, de création d'emplois, d'exportation et de lutte contre la pauvreté.

La deuxième idée considère que l'agriculture doit être pour tous sans exclusive au travers d'une stratégie différenciée adaptée à chaque type d'acteurs, rompant avec la conception classique distinguant entre *agriculture moderne* et

---

<sup>2</sup> Ministère de l'Agriculture et de la pêche Maritime (Maroc), "Plan Maroc vert : Premières Perspectives de la Stratégie Agricole ", Meknès, Avril 2008.

<sup>3</sup> - ibidem

*agriculture sociale* et prenant en considération la diversité des acteurs et leurs contraintes indispensables et socio-économiques .

Le Maroc se doit, selon la 3ème idée, de traiter la problématique de fond de l'agriculture : la faiblesse du tissu des acteurs, autour de modèles d'organisation innovants, en suivant des exemples qui ont fait leur preuve à l'international et au Maroc, comme l'agrégation.

Concernant la 4ème idée à la base de la nouvelle stratégie agricole, elle porte sur la nécessité de promouvoir l'investissement privé, accompagné si nécessaire de l'aide publique. Dans cette perspective, la 5ème idée plaide pour l'adoption d'une approche transactionnelle autour de la mise en œuvre concrète sur le terrain de 1.500 projets définis sur la base d'un modèle économique ciblé.

La sixième idée recommande qu'aucune filière de production ne soit condamnée au Maroc et que toutes les filières ayant leur chance de réussite. Il s'agit de donner aux acteurs le maximum de chance de réussir cette mutation.

Pour concrétiser ces principales idées, la stratégie agricole est axée sur une approche globale, et sur la base de deux piliers. **Le premier pilier porte sur le développement d'une agriculture moderne**, répondant aux règles du marché en s'appuyant sur les investissements privés, à travers le financement de 700 à 900 projets d'un coût total de 10 à 15 milliards de DH annuellement.

Le **deuxième pilier** concerne **l'accompagnement solidaire de la petite agriculture**, et le **développement d'une agriculture à caractère social**, et à travers l'amélioration des revenus des agriculteurs les plus marginalisés.

Dans ce cadre, le département de l'agriculture commence à élaborer 300 à 400 projets sociaux inscrits dans le cadre d'un plan régional visant la mise à niveau des agriculteurs marginalisés. Il s'agit aussi, d'encourager les projets de production dans les domaines de production animale et végétale, à travers l'encadrement des agriculteurs et leur qualification.

c) Impact Attendu :

Des effets très importantes sur la croissance du PIB agricole et sur la lutte contre la pauvreté à l'horizon 2015, sont attendues. En effet, si les moyens financiers, institutionnels et managériaux sont actionnés et les réformes adéquates sont entreprises, les estimations d'impact sont énormes :

- ✓ Une amélioration importante du PIB agricole, des exports et des investissements privés;
- ✓ Une lutte contre la pauvreté efficace et à plus grande échelle à la fois dans les campagnes, mais aussi dans le périurbain défavorisé;
- ✓ Une nette amélioration du pouvoir d'achat et du rapport qualité/prix pour le consommateur marocain sur le marché national<sup>4</sup>.

Aussi, les enjeux de développement durable et de développement territorial seront mieux raisonnés sur 15-20 ans grâce à une modernisation et une meilleure organisation du secteur. Ainsi, les impacts chiffrés<sup>5</sup> seront :

- ✓ Pour le pilier I : 400 000 exploitations agricoles ciblées avec 110-115 MM Dhs d'investissement pour 700-900 projets;
- ✓ Pour le pilier II: 600-800 000 exploitations agricoles ciblées avec 15-20 MM Dhs d'investissement pour 300-400 projets sociaux.

## **2. les facteurs de succès du PMV**

La lecture et l'analyse du plan Maroc vert nous aident à savoir les mesures clés du succès de ce plan. La réussite de ce plan reste attachée de l'effort qui sera déployé par le Ministère de l'agriculture et de pêche maritime, en coordination avec les différents Départements Ministériels. C'est un effort qui se base sur les éléments suivants :

### **A) La bonne gouvernance :**

---

<sup>4</sup> Larbi Toumi, la nouvelle stratégie agricole au Maroc (Plan Maroc Vert) : les clés de la réussite, novembre 2008

<sup>5</sup> - Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime (Maroc), Avril 2008, Op.cit.

Malgré les progrès et les efforts de l'état marocain dans le secteur agricole, par l'initiation des politiques agricoles depuis l'indépendance, mais ce secteur souffre de plusieurs dysfonctionnements, a cause de plusieurs contraintes notamment l'insuffisance de la déconcentration et de l'intervention de services locaux, la faiblesse de la contribution des acteurs locaux porteurs de projets individuels ou collectifs et l'absence d'une vision intégrée et stratégique impliquant tous les acteurs qui interviennent dans ce domaine.

Pour que la nouvelle stratégie agricole réussisse, il s'avère nécessaire la mise en place d'un modèle de gouvernance régional et nationale. ***Un modèle de gouvernance, basé sur les principes de l'efficacité, de l'efficience, de la responsabilisation et de la reddition des comptes, est de nature à renforcer et à consolider le rapport entre l'Etat, ses services déconcentrés et les acteurs professionnels et locaux pour un développement agricole et rural équilibré et durable***<sup>6</sup>.

*B) L'encouragement du partenariat avec le privé :*

Le progrès agricole nécessite la participation du secteur privé. L'Etat est garant des grands équilibres macro-économiques et doit jouer le rôle de régulateur et de générateur de retombées positives de la croissance agricole pour assurer un développement durable équilibré. Le rôle du secteur privé est déterminant au niveau d'assurer l'efficacité économique agricole, la justice sociale, par la promotion de l'investissement dans le secteur agricole et rural, qui aura un impact positif sur l'amélioration du niveau de la productivité agricole et aussi au niveau de vie des agriculteurs.

Le Plan Maroc Vert fera face à un nouveau défi d'exécution majeur qui va nécessiter des innovations sur les approches et les moyens. S'agissant des moyens financiers et budgétaires, les pouvoirs publics seront appelés à mobiliser près de 68, 60 milliards de Dhs supplémentaires sur les 10 années de réalisation de la nouvelle stratégie<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> Larbi Toumi, la nouvelle stratégie agricole au Maroc (Plan Maroc Vert) : les clés de la réussite, 2008

<sup>7</sup> ibidem



Un contrat –programme vient d'être signé entre le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, le Ministère des Finances et de l'Economie et le Directoire du Crédit Agricole au Maroc, et qui porte sur l'accompagnement financier du Plan Maroc Vert au titre de la période 2009-2013 pour un montant de 20 Milliards de Dhs.

Cette mobilisation de fonds nationaux ne peut être atteinte sans la contribution du secteur privé. D'où la nécessité de développer des alliances stratégiques à moyen et à long terme avec les opérateurs privés et ce, dans l'objectif d'assurer au Plan Maroc Vert un accompagnement d'ordre financier, technique, institutionnel et managérial digne d'une contribution efficace et pertinente du secteur privé dans l'atteinte des objectifs de ce plan. Ceci, dépassera le cadre restreint d'un contrat programme ou d'une convention vers ***une vision commune et partagée de développement agricole et rural, et aussi durable.***

1. *Approche proactive de mobilisation de fonds internationaux :*

Cette approche doit tirer ses outils de la déclaration de Paris sur l'amélioration de l'efficacité de l'Aide Internationale au Développement<sup>8</sup>, qui doit répondre aux orientations majeures suivantes:

- harmonisation et coordination entre les bailleurs de fonds;
- appropriation, alignement, résultats et responsabilité mutuelle;
- optimisation de l'allocation des ressources consacrées à l'aide au développement,
- assurance sur les impacts des ressources mobilisés sur les enjeux de développement tels que la lutte contre la pauvreté.

2. *Développement d'une approche partenariale innovante avec la profession agricole :*

Le principe de partenariat qui implique une concertation étroite entre les représentants des associations agricoles et les institutions compétentes de

---

<sup>8</sup> - Forum Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide, Paris du 28 février au 2 mars 2005 in [www.oecd.org](http://www.oecd.org)

l'Etat à tous les stades de la programmation des projets. En effet, le développement agricole et rural ne doit pas faire l'objet du département du secteur agricole et rural seulement. Elle doit être le fruit d'une négociation étroite entre tous les acteurs intervenants en milieu agricole et rural (Etat, collectivités territoriales, secteur privé et organisations professionnelles).

Ce partenariat privé-public dans le secteur agricole et rural, il faut qu'il soit ***un partenariat, basé sur le principe de cogestion.***

La duplication du modèle d'agrégation dans toutes les régions agricoles au Maroc ne peut durer si la profession ne dispose pas de moyens pour peser sur les décisions (compétences, légitimité politique et sociale, moyens humains et matériels...) et les contraintes auxquelles est confrontée, ne sont pas soulevées<sup>9</sup>.

3. *Développement d'un plan de renforcement de capacités et de formation*  
:

L'élément humain est un facteur nécessaire pour le développement et la modernisation du secteur agricole au Maroc, et aussi pour le montage et la mise en place des stratégies et des politiques agricoles au pays. D'où les questions de la formation, de renforcement de capacités prenant une place centrale pour le succès du plan Maroc vert, donc la mise à niveau du patrimoine humain est importante.

Cette mise à niveau ne peut se faire sans la mise à niveau du système de formation professionnelle en milieu rural. Une formation agricole et rurale de qualité, efficace, efficiente et répondant aussi bien aux besoins réels des ménages ruraux que du marché de travail, devrait être le facteur déterminant de développement des territoires ruraux à travers la contribution à la

---

<sup>9</sup> Larbi Toumi, la nouvelle stratégie agricole au Maroc (Plan Maroc Vert) : les clés de la réussite, 2008

modernisation et le développement du système de la production agricole et la maîtrise de la gestion de l'espace rural.<sup>10</sup>

4. Etablissement d'une stratégie efficace de communication et de sensibilisation au profit de petits et moyens agriculteurs :

Le développement agricole et rural, se base sur la connaissance des agriculteurs notamment les petits, car ce sont les acteurs du futur, pour les soutenir, de les mobiliser, de les encourager, de l'encadrer autour d'un projet globale, territorialisé, et à long terme.

L'adaptation du modèle d'agrégation et sa réussite à l'échelle nationale, reste tributaire de la mise en place d'une stratégie efficace de communication et de sensibilisation aux profits de petits et moyens agriculteurs et producteurs, représentant la quasi-totalité des structures des exploitations agricoles au Maroc.

5. Etablissement d'un système de suivi-évaluation intégré et participatif du Plan Maroc Vert

L'évaluation est la phase la plus importante dans tous le processus de Toute politique publique, ou plan d'action.

De nos jours, le suivi évaluation constitue une exigence et un label de crédibilité et de bonne gouvernance. En effet, les actions de suivi et d'évaluation des politiques publiques ont une importance croissante dans l'amélioration de la gouvernance.

Afin de permettre au Plan Maroc Vert, la réalisation de ces objectifs, et son impact attendu, il est primordial de **mettre en place un système de suivi évaluation intégré et participatif qui va définir ses éléments clés, ses principales composantes, son fonctionnement ainsi que ses indicateurs.**

---

<sup>10</sup> - Larbi TOUMI, " Formation Professionnelle Agricole et Lutte contre la Pauvreté en milieu rural : Quelle Synergie à Développer?" in [www.agropolis.fr/formation/pdf/Toumi-Larbi-2008.pdf](http://www.agropolis.fr/formation/pdf/Toumi-Larbi-2008.pdf)

## Le plan Maroc vert dans la région de Guelmim-Esmara

### 1. Diagnostic de l'agriculture dans la région

#### A) Données générales

- ❖ SAU (surface agricole utile) : 210 350 Ha dont 7 % irriguée;
- ❖ Population : 452 580 Habitants, 58 % rurale ; 3,19 Habit/Km<sup>2</sup> ;
- ❖ Effectif du cheptel bovin : 6 985 têtes, bovins: 184 600 têtes, caprins : 262 900 têtes, camelins : 30 050 têtes, ruches : 9 260 unités;
- ❖ Nombre d'exploitations agricoles : 40720
- ❖ Nombre d'exploitations pratiquant l'élevage : 21000 unités.
- ❖ Nombre de coopératives : 184 dont fonctionnelles 40%,
- ❖ Nombre d'associations : 14 dont fonctionnelles 36%.
- ❖ Nombre des principales infrastructures agro industrielles est de 218 à savoir : 145 huileries, 16 laiteries, 5 centres de collecte de lait, 26 minoteries, 6 stations de conditionnement et 20 broyeurs de dattes.
- ❖ Nombre d'UTA : 04 (UTA 1: Parcours, UTA 2: Oasis, UTA 3: Zone côtière, UTA 4: Périmètres d'épandage des eaux de crues).

#### B) Ressources en eau

- **Petite et moyenne hydraulique**

Superficie : 12 000 Ha ;

- **Irrigation privée (Eaux souterraines) :**

Superficie : 3 000 Ha

Station de pompage : 28 ; Khéttaras : 134 ;

- **Superficie irriguée par les eaux de crue**

Superficie : 105 000 Ha

*C) Ressources en terres*

SAU : 210 350 Ha ; 5 Ha par exploitation ; 59% "Mélk"

95% des exploitations ont moins de 5 Ha, 1% ont plus de 20 Ha

Terrains collectifs : 75 726 Ha

*D) Occupation de l'espace agricole et performances des filières de production*

 **Production végétale :**

La céréaliculture est pratiquée sur une superficie de 38 340 Ha, soit 45% de la superficie emblavée de la région, et dont la production est destinée essentiellement à l'autoconsommation et à l'alimentation du cheptel.

Les cultures maraîchères, localisées essentiellement au niveau des périmètres irrigués par pompage, s'étendent sur une superficie ne dépassant pas 4% des emblavements et contribuent dans une large mesure à l'absorption de la main d'œuvre et à l'approvisionnement du marché local.

Les plantations de cactus occupent une superficie de 30 000 Ha assurant une production annuelle en fruit estimée à 240 000 tonnes ce qui représentent 38% des productions végétales dans la région.

Le palmier dattier occupe 78% des superficies arboricoles. La production des dattes, estimée à 16 200 tonnes, constitue le support d'une importante activité commerciale.

Les cultures maraîchères génèrent la productivité moyenne la plus importante suivies du palmier dattier avec respectivement 19 500 et 8 400 Dhs/Ha; tandis que celle des céréales ne dépasse pas 1 700 Dhs/Ha.

### Production animale :

Les productions animales de la région sont les viandes rouges, les viandes blanches, le miel et le lait. La valeur de la production animale annuelle s'élève à 120 millions de dirhams, soit 17 % de la valeur de la production agricole totale.

La filière viandes rouges contribue avec 85% dans la formation de la valeur totale annuelle de la production des viandes.

La valeur de la production des viandes des petits ruminants est de l'ordre de 82 millions de dirhams.

La valeur de production des viandes blanches, des produits de l'apiculture et le lait bovin participe respectivement avec 12%, 13% et 6% dans la formation de la valeur annuelle de la production animale.

*E) Contraintes aux développements des filières agricoles dans la région*

Le secteur agricole dans la région Guelmim-Esmara souffre de multiples contraintes, et dysfonctionnements, liée à une multiplicité de facteurs, financiers, naturels, climatiques, organisationnels, et institutionnels.

**a) Filière végétale :**

**1. Cactus**

Les contraintes au développement de la culture de cactus sont constituées principalement par:

- Méconnaissance des producteurs des techniques modernes de culture et d'utilisation des produits du cactus;
- Enclavement et parfois l'éloignement des périmètres potentiels de production de cactus rendant difficiles l'exploitation et la commercialisation de la production dans de bonnes conditions;
- Commercialisation des produits de cactus reste aléatoire et ne répond pas aux intérêts des producteurs. Elle est caractérisée par la multiplicité des intermédiaires sur le marché et l'absence de centres de collecte de la production des figues;
- Tissu associatif opérant dans le domaine reste encore dans un état embryonnaire.

**2. Palmier dattier**

- Insuffisance des ressources hydriques et mauvaise gestion de l'eau au niveau des palmerais;
- Hétérogénéité du matériel végétal, aggravée par la persistance des modes de multiplication traditionnelles (semis, rejets) et non maîtrise des techniques de production, d'où les faibles performances du secteur ;
- Problèmes des ravageurs et maladies notamment le Bayoud ;
- Exode massif de la main d'œuvre vers le centre du Maroc ;
- Non valorisation de la production des dattes ;
- Faible productivité des palmiers ;

- Commercialisation non organisée.

### **3. Cultures maraichères**

- A l'exception de la zone des irrigués, les conditions climatiques de la région sont généralement contre le développement du secteur;
- Salinisation des sols liée à l'introduction de l'irrigation;
- Ressource en eau souterraine limitée en quantité et en qualité.

### **4. Cultures céréalières**

- Dépendance à l'aléa climatique notamment le régime pluviométrique et celui des crues;
- Techniques culturales appropriées généralement non appliquées.

#### **b. Filière animale**

##### **1. Viande rouge**

###### Camélidés

- Eloignements et déplacements permanents des élevages compromettant l'encadrement technique et sanitaire;
- Techniques traditionnelles d'élevage, et manque de formation des bergers ;
- Concurrence de l'ovin et du caprin quant à l'exploitation des parcours ;
- Insuffisance d'organisation professionnelle des éleveurs ;
- Absence de valorisation des productions de viandes et commercialisation au niveau des autres régions du Royaume.

###### Ovins



- Faible productivité des parcours en raison des conditions d'aridité et de sécheresses fréquentes;
- Absence de la valorisation de la production.

 Caprins

- Contraintes pathologiques;
- Production non valorisée;
- Insuffisance de l'organisation professionnelle.

 Bovins

- Insuffisance de la production régionale en fourrages verts ;
- Absence d'unités d'engraissement.

## **2. Viande blanche**

- Longues périodes de chaleur réduisant le nombre de bandes réalisées par an.

## **3. Production laitière**

- Difficulté de collecte du lait de chamelle et de la chèvre ;
- Faible productivité chez les camelins et les caprins;
- Faible disponibilité du fourrage vert handicapant le développement de la filière bovine laitière.

## **4. Production du miel**

- Existence d'un secteur traditionnel peu productif.

## **Section 2 : Principaux forces/faiblesses et les ambitions du secteur agricole dans la région**

*A) Les points forts et faibles du secteur agricole dans la région :*

Les points forts du secteur agricole dans la région, s'articulent sur les éléments suivants :

a) Filière végétale

**1. Cactus**

- Un important potentiel de production avec une superficie totale plantée de 30 000 ha et une production annuelle de 240 000 tonnes de fruit et 420 000 tonnes de fourrage vert;
- Un germoplasme important s'adaptant aux conditions de la zone, fourni des fruits de meilleure qualité apparaissant les premiers sur le marché national et dont la production s'étale sur une période pouvant aller jusqu'à sept mois (juin – décembre);
- Des possibilités de développement des activités apicoles en parallèle;
- Une vocation pastorale de la région qui nécessite une meilleure valorisation des parcours collectifs notamment ceux localisés sur les versants de la frange atlantique.

**2. Palmier et dattier**

- Climat favorable au développement et à la maturité de l'ensemble des variétés du palmier dattier;
- Possibilités de développement de la datte biologique;
- Utilisation diversifiée des produits du palmier;
- Possibilité de valorisation agro-touristique et industrielle de la datte et des produits dattiers;

**3. Cultures maraîchères**

- Secteur attractif à l'investissement agricole en raison de l'importance de sa productivité variant entre 13000 et 30000 Dhs/Ha;
- Emplacement stratégique des zones de production (zone de Guelmim) favorisant la commercialisation des produits.

**4. Cultures céréalières**

- Existence de vastes périmètres d'épandage des eaux de crues;
- Importants aménagements hydro-agricoles réalisés au niveau des périmètres d'épandage des eaux de crues par les pouvoirs publics.

b) Filière animale

**1. Viande rouge**

- Importance des effectifs; au niveau de la région ;
- Importante source de revenu pour les éleveurs ;
- Adaptation aux conditions climatiques;
- Vastes terrains des parcours;
- Savoir faire des éleveurs;
- Production importante.
- Bonne appréciation des viandes caprines et camelines par la population locale.

**2. Viande blanche**

- Existence d'une bande côtière à climat doux au niveau des provinces de Guelmim et Tan-Tan, pouvant abriter des unités avicoles de poulet de chair ;
- Longues périodes de chaleur réduisant le nombre de bandes réalisées par an.

**3. Production laitière**

- Présence d'une demande régionale importante en lait notamment celui du dromadaire et du caprin.

**4. Production du miel**

- Effectif élevé de ruche et d'apiculteurs;
- Importance des ressources mellifères.

**B) Les faiblesses du secteur agricole dans la région :**

a) Les faiblesses d'ordre naturel :

- Un climat aride de type saharien caractérisé par la rareté des précipitations et des vents très violents et chauds (tempêtes de sables et le chergui) ;
- Intensité du phénomène d'érosion éolienne et d'ensablement des exploitations et des infrastructures ;

- Dégradation très poussée des parcours par le surpâturage et la succession des années de sécheresse très sévères entraînant une insuffisance et un déséquilibre de la ration alimentaire du cheptel ;
- Inexistence des eaux superficielles ;
- Faiblesse des superficies agricoles utiles avec des sols squelettiques et pauvres ne favorisant pas une production végétale intensive.

b) Les faiblesses d'ordre organisationnel :

- Règles d'usage actuelles des parcours ne favorisent pas une exploitation rationnelle et durable des ressources pastorales ;
- Manque d'études sur le potentiel en terres cultivables et leurs caractéristiques agronomiques ;
- Faible réalisation des études et recherches en agronomie saharienne.
- Manque d'un programme d'amélioration génétique chez les camelins, ovins et caprins ;
- Faible développement des circuits de commercialisation des produits agricoles, notamment ceux de l'élevage ;
- Eloignement de la région des grands centres d'approvisionnement en facteurs de production (poussins, aliments de bétail...) ;
- Faible implication des institutions financières et du secteur privé dans le financement des projets d'élevage, notamment ceux de l'élevage camelin, laitier et l'élevage avicole.

c) Les faiblesses d'ordre général :

- Cheptel est caractérisé par la prédominance des races locales peu productives;
- Conduite traditionnelle du cheptel caractérisée par une transhumance sur de grandes distances des troupeaux notamment camelins ;
- Faible taux d'autosuffisance en produits agricoles (lait, viandes rouges, viandes blanches, légumes, céréales,...) ;
- Mobilisation des eaux profondes pour l'abreuvement et l'irrigation est très coûteuse en raison des profondeurs excessives des nappes ;
- Absence d'un espace rural proprement dit. La quasi-totalité de la population est concentrée dans les grandes agglomérations.

**C) Les ambitions de PMV dans la région :**

La déclinaison du Plan Maroc Vert en Plan Agricole Régional (PAR) de Guelmim – Esmara a pris en considération :

- ❖ Les réalisations actuelles en matière de productions agricoles, de valeur ajoutée et d'emploi créés par l'activité agricole dans la Région ;
- ❖ Les possibilités de commercialisation de la production sur le marché local et national ;
- ❖ Les conditions du milieu notamment la ressource en eau qui est en régression continue.

Les filières de production végétales retenues dans le Plan Agricole Régional sont :

1. La filière céréalière ;
2. La filière cactus ;
3. La filière maraîchère ;
4. L'arboriculture (palmier, Olivier, ...).

Pour la production animale, les filières retenues sont:

1. Les viandes rouges Camelines ;
2. Les viandes rouges ovines, caprines, et bovines ;
3. Les viandes de volailles et l'apiculture ;
4. Le lait.

Les objectifs globaux escomptés du Plan Agricole Régional portent sur l'augmentation des niveaux de production des différentes filières sus citées, l'amélioration de la qualité et des conditions de commercialisation de la production, l'amélioration des niveaux de valorisation, la création de l'emploi et l'amélioration des revenus de la population rurale.

Pour réaliser ces objectifs au terme du Plan Agricole Régional, 15 projets potentiels sont identifiés et évalués dont 6 projets potentiels "type Pilier I" et 9 projets potentiels "type pilier II".

- Les Projets phares P I : Aviculture, Viande rouge
- Les Projets phares P II : Cactus, palmier, céréaliculture, Viande rouge, Apiculture
- Les actions transverses

**a) Ce qui prévoit le PMV dans la région Guelmim-Esmara :**

Le Plan vert pour la région de Guelmim- Esmara se réalise sur un investissement global de 2,8milliards de DH, dont 70% concernent le développement de la production végétale, 30% celui de la production animale. L'Etat prendra en charge 62%des investissements alors que les agrégateurs supporteront 38% des investissements restants.

Concernant la production végétale une enveloppe de 846MDH est destinée à financer huit projets visant l'augmentation de la production céréalière, l'augmentation de la production et valorisation du cactus et du palmier dattier. Entre autres projets retenus, l'installation de trois unités de trituration des olives et de mise en bouteille, la création d'un marché de gros et d'une unité de conditionnement.

La production animale est dotée, pour sa part, d'un investissement de 1,94milliard de DH devant permettre la réalisation de 7 projets relatifs à l'amélioration de la productivité du cheptel et la productivité apicole, à la valorisation de la production laitière, à l'importation de chammelles et dromadaires reproducteurs, à la création de trois unités avicoles produisant des poulets de chair, à la création de trois unités avicoles de ponte.

On notera que pour la région Guelmim-Esmara, les actions transverses portent essentiellement sur l'accompagnement institutionnel (manifestations régionales, concours agricoles, visites de terrain, journées de sensibilisation)

et les actions d'appui (formation des agents techniques et des organisations professionnelles, la réalisation de diagnostic participatif, le suivi et évaluation), le tout pour une enveloppe de 63 MDH.

**b) Les impacts attendus :**

Le plan Maroc vert dans la région, estime la réalisation de 1 milliard de DH comme valeur ajoutée. Ce montant sera réalisé à travers l'extension des superficies réservées à trois principales cultures. Celle des céréales devraient passer, à l'horizon 2020, à 98 400 ha pour une production de 70 000 tonnes soit 3 fois la production actuelle.

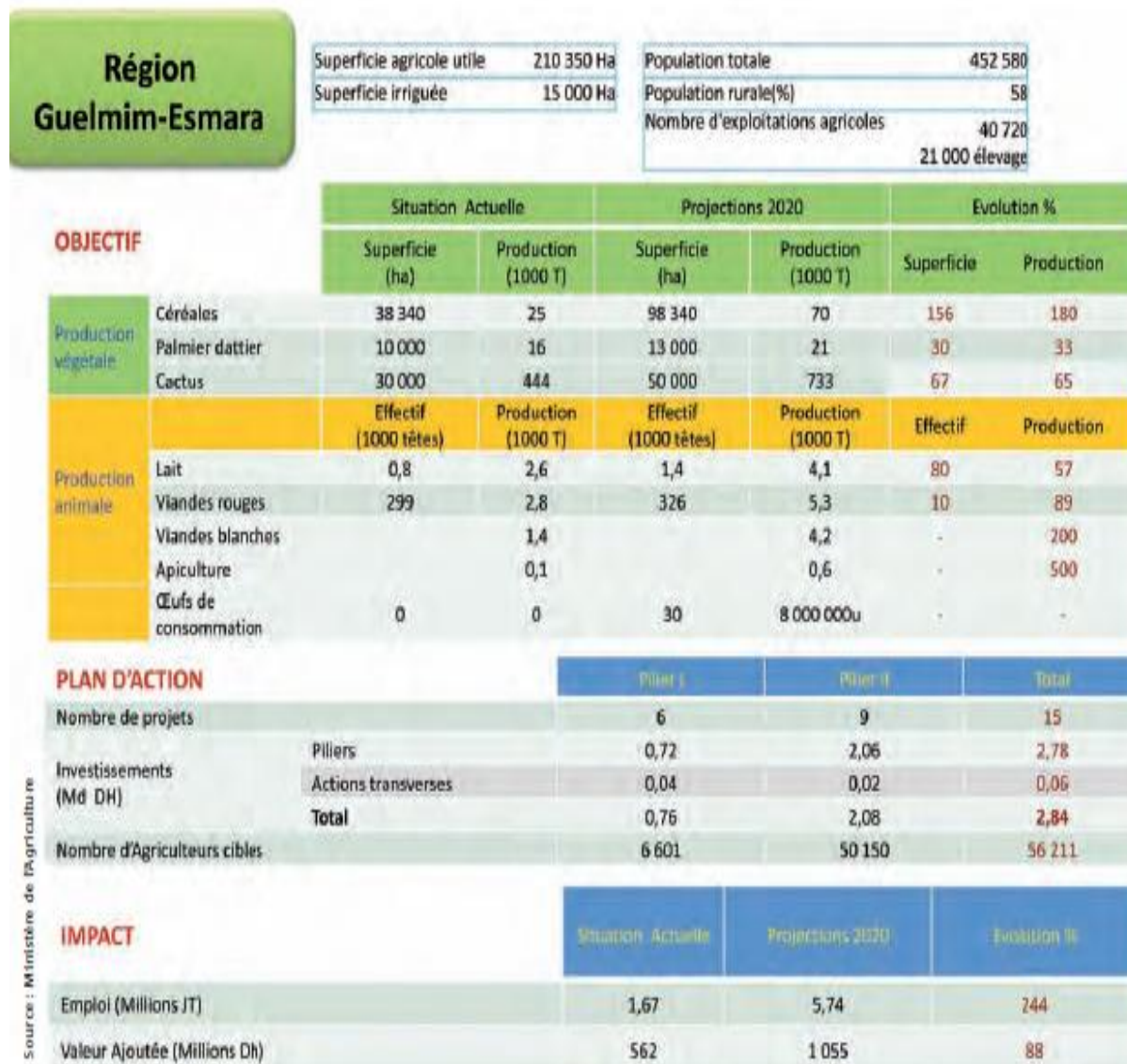
Pour le palmier dattier, le plan prévoit 3 000 ha de plus que les 10 000 actuels qui permettront de porter la production de dattes à 21 000 tonnes par an. Mais c'est assurément dans le cactus que la région semble vouloir se spécialiser : la superficie passant de 30 000 ha à 50 000 ha, la production devrait passer de 433 000 à 733 000 tonne ce qui fera de Guelmim- Esmara le premier producteur de cactus au Maroc.

Pour la production animale, le plan devrait apporter des améliorations de la production de lait et de viandes (rouges et blanches) et l'éclosion d'une industrie avicole qui produira pas moins de 8 millions d'œufs de consommation par an. Au final, la valeur de la production globale devrait augmenter de 88% suite à l'amélioration des niveaux de production.

La progression de la production végétale est estimée à 77% et celle de la production animale à 127%.

A l'horizon 2020, l'activité agricole régionale créera 19 200 emplois stables en milieu rural, soit 244% de plus qu'actuellement. 4,1 millions de journées de travail supplémentaires seront générées par les activités de production végétale et 1,6 millions seront issues des activités de production animale.

Ci après une figure qui résume les objectifs, les plans d'actions, et les impacts, du PMV dans la région Guelmim-Esmera :



## CONCLUSION



Le secteur agricole au Maroc dispose d'importantes ressources naturelles, et climatiques, aussi d'une stratégie globale et à long terme, qui définit les objectifs et les moyens pour la réussite de cette stratégie. Pour le succès de cette stratégie il est primordial de mettre à la disposition d'acteurs du domaine agricole, tous les moyens, financiers, humains, et institutionnels nécessaires, pour la mise en place de ce plan d'action.

Les principales mesures à entreprendre pour réussir le Plan Maroc vert et que nous qualifions de clé, constituent, en fait, une ébauche pour engager la réflexion autour d'une question fondamentale liée à la performance dans la réalisation des objectifs dudit plan. En effet, la capacité de planifier, gérer et mettre en œuvre des stratégies et de rendre compte de leurs résultats est un élément essentiel pour la réalisation des objectifs de développement, depuis l'analyse jusqu'à la mise en œuvre, au suivi-évaluation.

**La bibliographie :**

- Ministère de l'Agriculture et de la pêche Maritime (Maroc), "Plan Maroc vert : Premières Perspectives de la Stratégie Agricole ", Meknès, Avril 2008.
- Larbi Toumi, la nouvelle stratégie agricole au Maroc (Plan Maroc Vert) : les clés de la réussite, novembre 2008
- Forum Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide, Paris du 28 février au 2 mars 2005 in [www.oecd.org](http://www.oecd.org)
  
- Larbi TOUMI, " Formation Professionnelle Agricole et Lutte contre la Pauvreté en milieu rural : Quelle Synergie à Développer?" in [www.agropolis.fr/formation/pdf/Toumi-Larbi-2008.pdf](http://www.agropolis.fr/formation/pdf/Toumi-Larbi-2008.pdf)
  
- Farid GRICH, « la révolution agricole commence », avril 2009
  
- Ministère de l'agriculture et de pêche maritime, « le plan Maroc Vert dans la région de Guelmim-Esmara ».